

**Relevé des délibérations adoptées par le conseil d'administration de l'AFITF
lors de sa soixante-quinzième séance du 18 décembre 2019**

Numéro de délibération	Objet	Scrutin
19-75-00	Approbation du procès-verbal de la soixante-treizième séance du conseil d'administration du 30 octobre 2019	Unanimité
19-75-01	Approbation du procès-verbal de la soixante-quatorzième séance du conseil d'administration du 20 novembre 2019	Unanimité
19-75-02	Approbation du budget rectificatif n°4 pour l'exercice 2019	Unanimité
19-75-03	Approbation du budget initial pour l'exercice 2020	Unanimité
19-75-04	Approbation du calendrier prévisionnel des réunions du Conseil d'administration en 2020	Unanimité
19-75-05	Approbation de la convention relative au financement du confortement des études de niveau avant-projet, de l'actualisation du dossier « Saut de Mouton » et des écrans acoustiques complémentaires dans le cadre du projet de modernisation du secteur Ouest de la ligne ferroviaire entre Massy et Valenton	Unanimité
19-75-06	Approbation de la convention relative au financement des études du dispositif de maintenance des rames automotrices pour les trains d'équilibre du territoire des lignes Paris-Clermont-Ferrand et Paris-Limoges-Toulouse	Unanimité
19-75-07	Approbation de la convention relative au financement, pour l'année 2020, du programme d'aménagement prioritaire de la route Centre Europe Atlantique en Saône-et-Loire	Unanimité
19-75-08	Approbation de la convention relative au financement, pour l'année 2020, du programme d'actions alternatives au projet autoroutier A45 entre Lyon et Saint-Etienne	Unanimité
19-75-09	Approbation de la convention relative au financement, au titre de l'exercice 2020, du développement du réseau routier national	Unanimité
19-75-10	Approbation de la convention relative au financement, au titre de l'exercice 2020, des mesures d'entretien, de réparation, de renouvellement, de mise en sécurité et de gestion du trafic sur le réseau routier national	Unanimité
19-75-11	Approbation de la convention relative au financement, au titre de l'exercice 2020, des programmes et opérations relatifs aux transports ferroviaires, fluviaux et maritimes, et aux transports collectifs	Unanimité